Carqueiranne (83) : elle loue son logement sur Airbnb, retrouve sa maison vandalisée et les restes de ses chats dans un brasier

03/06/2026 à 20h44



Une habitante de Carqueiranne, dans le Var, affirme avoir découvert les restes de ses chats démembrés et jetés au feu après avoir loué son logement sur Airbnb. Le locataire est également soupçonné d'avoir dégradé la maison et volé des objets.

Les faits remontent à novembre 2025. Marie, prénom modifié, avait publié une annonce pour louer le logement qu'elle occupe au rez-de-jardin d'une villa familiale divisée en trois habitations. Elle précise alors que l'occupant devra nourrir ses chats. Un trentenaire répond à l'annonce. À son retour, trois mois plus tard, elle découvre son logement vandalisé, des objets manquants et ses deux chats introuvables. Des ossements retrouvés dans des cendres se révèlent être ceux d'animaux. Des poils coupés ont aussi été placés dans des pots en verre.

La propriétaire décrit un choc profond. « C'est si terrible et choquant, déplore-t-elle auprès du média local. Il y aura un avant, et un après. J'habitais seule avec mes chats, ils

étaient ma famille. » Elle explique aussi : « Mes parents sont propriétaires d'une villa à Carqueiranne, divisée en trois logements, dont un que j'occupe au rez-de-jardin. J'avais deux chats qui vivaient heureux avec moi, avec un accès libre au grand jardin. »

Selon le récit rapporté, un voisin avait signalé aux autorités une odeur suspecte provenant d'un feu. Une passante aurait également indiqué avoir vu, quelques semaines plus tôt, « un chat tigré mort, coupé net en deux, sans traces de sang ». Une plainte a été déposée et l'ancien locataire arrêté. Il ne sera toutefois pas poursuivi : déclaré irresponsable pénalement après une expertise psychiatrique, il a été admis dans un établissement spécialisé.

Une autre affaire de chats drogués, enlevés et scalpés secoue également le Var, à Saint-Antonin-du-Var, où des animaux sont retrouvés maltraités et torturés depuis plusieurs semaines. Le maire a lancé un appel à la vigilance.

Le Parisien